



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 juin 2023

ATTRACTIVITÉ : LE DÉPARTEMENT ADOPTE UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE ET RÉSIDENTIELLE

L'Assemblée départementale a adopté une stratégie d'attractivité qui vise notamment à développer l'offre touristique et améliorer la qualité de l'accueil en Drôme, lors de la séance publique du lundi 26 juin.

L'attractivité de la Drôme est un enjeu majeur pour le développement du territoire, dans les domaines du tourisme, de l'économie, ou pour attirer des publics ciblés (jeunes talents, médecins...). Si le département est naturellement attractif, avec un gain démographique estimé à 100 000 personnes d'ici 2050, il est également confronté à des défis, dont des difficultés de recrutement dans certains secteurs et des enjeux de préservation des ressources (eau, foncier). Face à ce constat, dans la continuité de la création de l'agence Drôme Attractivité le 1^{er} janvier 2023, les élus départementaux ont réalisé entre février et mai des rencontres avec les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les offices de tourisme (OT), les organismes consulaires et les groupements professionnels du territoire pour élaborer une feuille de route et organiser cette attractivité. La stratégie adoptée ce lundi vise à conforter quatre points d'appui : la pleine nature et l'itinérance, le patrimoine et la culture, la gastronomie et l'agriculture et les savoir-faire artisanaux et industriels.

Une destination de pleine nature

Les sports de nature sont un vecteur d'attractivité important et la Drôme jouit d'une image de nature sur laquelle le Département souhaite capitaliser. Cette volonté se traduit par un soutien au cyclotourisme et à la réalisation de voies dédiées, telles que les Véloroutes voies vertes (VVV) et leurs liaisons. Parmi les nouvelles actions, le Département va créer une aide aux hébergeurs, avec un taux d'intervention d'environ 60 %, pour la mise en place d'équipements nécessaires à l'accueil des cyclistes et le déploiement du label Accueil vélo. Dans le cadre de la promotion de la pleine nature, une attention particulière sera portée à la fréquentation sur les sites sensibles.

Rayonnement culturel et gastronomique

Sur le volet culturel, le Département souhaite faire des Châteaux de la Drôme des outils d'attractivité. L'aménagement et la valorisation de ce patrimoine fait partie des projets inscrits au Contrat de plan Etat-Région 2021-2027, pour un montant de 16 M€. Le Département souhaite également développer le tourisme mémoriel avec un projet d'extension du musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors, pour améliorer le parcours de visite, et créer une dimension « hors les murs » du musée. Côté gastronomie, la Drôme se distingue par un nombre élevé de chefs étoilés et de productions sous signes de qualité. Alors que la (re)connexion à la terre et à ceux qui la travaillent est une tendance sociétale forte, le Département entend accompagner le développement de l'agritourisme. Un nouveau règlement d'aide à l'investissement pour les collectifs faisant la promotion de signes de qualité (SIQO) drômois va ainsi être mis en place. Une aide à l'immobilier d'entreprise pour développer l'accueil agri-touristique (espaces d'animation, restauration l'hébergement) est également en place, avec une intervention du Département jusqu'à 20 000 €.

Développer l'œnotourisme et le tourisme de savoir-faire

Alors que l'activité viticole est un marqueur fort du territoire, au-delà de quelques appellations de grande renommée, le secteur viticole de la Drôme ne tire pas pleinement parti des opportunités de l'œnotourisme. Le Département souhaite inscrire la Drôme sur la carte des destinations œnotouristiques majeures, en accompagnant les vigneron·ne·s qui désirent se lancer dans l'œnotourisme et avec la création de nouvelles offres. Le tourisme de savoir-faire, qui permet, de valoriser le « fabriqué en Drôme » et les métiers industriels est également un axe que le Département souhaite amplifier. Si des initiatives locales existent (Cité de la Chaussure à Romans, Atelier 1083, Maisons de la Céramique, huileries et distilleries...), la structuration de cette filière reste à réaliser.

Santé : un guichet unique pour les médecins

La santé et l'amélioration de la démographie médicale est une priorité pour le Département. La stratégie d'attractivité confiée à Drôme Attractivité comprend donc des mesures dans ce domaine, parmi lesquelles la création d'un guichet unique pour l'installation de nouveaux médecins et la confortation du plan de redynamisation de l'offre de soin déjà en place. Pour déployer cette stratégie, le Département va s'appuyer sur son agence d'attractivité, dont l'une des missions est de fédérer les acteurs locaux (prestataires touristiques, collectivités, ambassadeurs Drôme c'est ma nature, entreprises...) pour une meilleure efficacité et une complémentarité des initiatives. Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : « ***Avec une stratégie ambitieuse dotée de 145 M€ à l'échelle du mandat, le Département illustre une nouvelle fois son rôle d'assembler et de collectivité de proximité au service de la qualité de vie des Drômois*** ».